



AL271

PERFECTIONNEMENT

1 heure

Exonérés de TVA

## Convention IRSA

### COMPÉTENCES VISÉES

- Se repérer dans la convention IRSA.
- Connaître les règles de gestion en cas d'accident impliquant deux véhicules.
- Connaître les règles de gestion en cas d'accident impliquant de trois à sept véhicules.
- Les compétences développées dans cette formation sont rattachées aux compétences professionnelles spécifiques à la nature des produits distribués précisées par l'article A512-8 du Code des assurances.

### PROGRAMME

#### A. DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLES D'APPLICATION DE LA CONVENTION IRSA (20 MN)

1. Conditions de mise en œuvre de la Convention
2. Règles de gestion : évaluation des dommages, assiette de recours
3. Les exceptions à la Convention IRSA

#### B. BARÈME DE RÉPARTITION DES RECOURS ET LE TITRE 3 DE LA CONVENTION IRSA (20 MN)

1. Conditions de mise en œuvre du titre 3
2. Cas de barème

#### C. ACCIDENT EN CHAÎNE ET CARAMBOLAGE : LES TITRES 4 & AMP, 5 DE LA CONVENTION IRSA (20 MN)

1. Conditions de mise en œuvre du titre 4
2. Conditions de mise en œuvre du titre 5
3. Situations particulières

### PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, gestionnaires de formation et webcocoons, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées.

Le webcocooner est un professionnel de l'assurance qui a pour mission de vous accompagner dans l'accomplissement de votre formation et donc dans l'acquisition de vos connaissances. Il est joignable par forum.

### VALIDATION

Pour valider cette formation, vous devez avoir :

Validé la charte d'engagement pédagogique de la formation ,  
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition. Téléchargé et consulté les fiches pratiques ou infographiques ,  
Réussi les évaluations dans les conditions mentionnées ci-dessous :

Évaluation intermédiaire  
Vous devez obtenir au moins 80% de bonnes réponses. Vous pouvez retenter autant de fois que vous le souhaitez votre questionnaire.

Évaluation finale  
Cette évaluation reprend l'ensemble des questions de votre formation. Vous devez obtenir cette fois-ci un score minimum de 90% de bonnes réponses. Là aussi, vous pouvez passer ce test autant de fois que vous le souhaitez.

Validation DDA  
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances). Il relève in fine de la responsabilité de l'employeur de s'assurer de l'adéquation des formations avec les besoins des personnes concernées et, par là même, de la personnalisation des parcours de formation.

### PUBLIC

- Responsables d'agences ou de cabinets d'assurance
- Commerciaux et chargés de développement commercial
- Entrepreneurs dans le secteur de l'assurance

### PRÉ-REQUIS

Prérequis pédagogiques :

Connaître les principes et le cadre légal de l'assurance automobile.  
Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site [vimeo.com](https://www.vimeo.com). Elles sont sous-titrées.  
Logiciels- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

### POINTS FORTS

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.  
Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte.  
Des vidéos, un podcast donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.  
Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.  
Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.  
De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

### FORMATEUR(S)

Damien Loupeu travaille à une longue expérience autant en Compagnie d'assurances qu'en Cabinet de courtage où il a occupé différentes fonctions axées majoritairement sur le risque automobile. La gestion des sinistres a toujours été au cœur de ses fonctions, ce qui explique que l'application de la convention IRSA est au cœur de son expertise.

Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurance, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de flottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA.

Jérémy Ciuffo est Agent général. Il nous fait le plaisir d'animer pour vous les vidéos de cette formation.

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.